

III.**BUDGET DES DOTATIONS****POUR L'EXERCICE 1880.**
**NOTE PRÉLIMINAIRE.**


Le Budget des dotations, pour l'exercice 1880, s'élève à 4,637,478 francs. Ce chiffre présente, comparativement à celui du Budget de 1879, une diminution de 62,000 francs, dont 10,000 francs en plus, sur les dépenses ordinaires pour le Sénat, et 72,000 francs en moins, pour la Chambre des Représentants.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1879, à la somme de *quatre millions six cent trente-sept mille quatre cent septante-cinq francs* (4,637,475 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1879.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1880

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1880.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)	5,500,000	.	5,500,000
2	Dotations de S. A. R. le comte de Flandre	200,000	.	
CHAPITRE II.				
3	Séant	70,000	50,000	120,000
CHAPITRE III.				
4	Chambre des Représentants	750,000	50,000	800,000
CHAPITRE IV.				
COUR DES COMPTES.				
5	Traitement des membres de la Cour.	70,750	.	217,475
6	— du personnel des bureaux	125,525	.	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000	.	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement, et secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,200	.	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS. . . . fr.		4,557,475	100,000	4,657,475

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1879.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Finances,

CH. GRAUX.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

pour l'exercice 1880.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		CHAPITRE IV.				
		MEMBRES DE LA COUR				
5	a.	Traitement du président	1	11,250	} 70,750	°
	b.	— des conseillers	6	51,000		
	c.	— du greffier	1	8,500		
		PERSONNEL DES BUREAUX.				
6	"	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	44	125,525	125,525	°
		MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.				
7	"	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, entretien de l'hôtel, etc.			20,000	°
		PENSIONS.				
8	"	Premier terme des pensions à accorder éventuellement, et secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse			1,200	°
		TOTAL				fr.

DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1880.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1880.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1870.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
70,750	"	70,750	70,750	"	"	
125,525	"	125,525	125,525	"	"	
20,000	"	20,000	20,000	"	"	
1,200	"	1,200	1,200	"	"	
217,475	"	217,475	217,475	"	"	

DIFFERENCE fr.

ANNEXE AU BUDGET DES DOTATIONS.

POUR L'EXERCICE 1880.

Liste nominative des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1^{er} janvier 1878 au 31 décembre de la même année, et des extinctions constatées dans la même période; liste dressée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1^o PENSIONS CONFÉRÉES.

NUMÉRO D'ORDRE.	NOMS DES PENSIONNAIRES.	DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT	DATE DE L'ENTRÉE	Observations.
			de la pension.	en jouissance.	
1	Fisson, S.-J.	Huissier-chef	1,315 »	1 ^{er} janvier 1878.	»

2^o PENSIONS ÉTEINTES.

NUMÉRO D'ORDRE.	NOMS DES PENSIONNAIRES.	DERNIÈRES FONCTIONS.	MONTANT de la pension.	DATE	DATE	Observations.
				de l'arrêté.	de l'extinction.	

NÉANT.

SITUATION GÉNÉRALE.

Il y avait à servir, au 1 ^{er} janvier 1878, sept pensions s'élevant ensemble à fr.	20,247 »
Pension nouvelle.	1,315 »
Il y a donc à servir, au 1 ^{er} janvier 1879, huit pensions s'élevant ensemble à	<u>21,562 »</u>